



CATALOGUE DES FORMATIONS PROPOSÉES PAR L'ERFAN IDF

2018—2019

LES FORMATIONS FÉDÉRALES

- * *De l'Assistant Club au Brevet Fédéral
2ème degré*

LES FORMATIONS D'ÉTAT

Titre a finalité professionnelle

- * *Le Moniteur Sportif de Natation*

Jeunesse et sport

- * *L'UC4 du BPJEPS AAN*

LES FORMATIONS CONTINUES

LES FORMATIONS DES DIRIGEANTS

LES FORMATIONS ENF *ENF1-ENF2-ENF3*

LA FORMATION DES OFFICIELS

LES FORMATIONS DE SECOURISME

BNSSA+PSE1 — PSC1+PSS1 — FC PSE1

erfan@lif-natation.fr

LES FORMATIONS ORGANISÉES PAR L'ERFAN ILE-DE-FRANCE

L'ERFAN ILE-DE-FRANCE :



Assure les cursus des formations fédérales :

- ⇒ Les diplômes fédéraux par la formation initiale Assistant Club, BF1, BF2
- ⇒ Les diplômes fédéraux par VAE BF1, BF2, BF3
- ⇒ Les diplômes fédéraux par équivalence BF1, BF2, BF3 , MSN
- ⇒ La formation continue des diplômes fédéraux

Assure des formations initiales :

- ⇒ De proximité : Avec les Comités Départementaux
- ⇒ Compatibles avec des cursus de collégiens, lycéens, post-bac, professionnels
- ⇒ Ouvertes à des mineurs
- ⇒ Aménagées pour les Sportifs de Haut Niveau

LES FORMATIONS ORGANISÉES PAR L'ERFAN ILE-DE-FRANCE

Assure les formations d'État :

- ⇒ La formation initiale du Moniteur Sportif de Natation
- ⇒ BPJEPS AAN en autonomie pour les titulaires d'un BF2



Est partenaire de l'INFAN FFN pour les formations

- ⇒ BF5, BF5 SHN

Répond aux demandes des commissions :

- ⇒ Formation continue des entraîneurs : natation course, natation artistique, water-polo
- ⇒ Formation des évaluateurs ENF
- ⇒ Formation des référents ENF
- ⇒ Formation des officiels en natation course, water-polo, plongeon, natation artistique, et eau libre

Assure les formations de secourisme:

- ⇒ Initiale BNSSA + PSE1
- ⇒ Initiale PSC1 + PSS1
- ⇒ Continue PSE1

LES FORMATIONS FÉDÉRALES :

L'ASSISTANT CLUB

L'assistant club intervient au sein d'un club de la Fédération Française de Natation, sur tous les publics, à tous les niveaux de pratique et dans chacune des 5 disciplines.

LES MISSIONS DE L'ASSISTANT CLUB

- ⇒ **Assister** un responsable de groupe dans la conduite d'une activité
- ⇒ **Participer** au fonctionnement du club
- ⇒ **Accompagner** un groupe lors des compétitions et/ou des déplacements
- ⇒ **Participer** à la sécurité des pratiquants du groupe lors de la conduite d'une activité

LES CONDITIONS D'ACCÈS

Pour accéder à la formation Assistant Club il faut :

- ⇒ Être âgé de 14 ans au minimum (avoir 14 ans au jour de la certification)
- ⇒ Être licencié dans un club de la FFN
- ⇒ Être titulaire du diplôme ENF Sauv'nage

LES FORMATIONS FÉDÉRALES :

L'ASSISTANT CLUB

LE CONTENU DE LA FORMATION

La formation Assistant Club est composée de **3 UC** à savoir :

- ⇒ **UC1** Être capable de participer au fonctionnement du club
- ⇒ **UC2** Être capable de participer à la conduite et à l'encadrement d'un groupe
- ⇒ **UC3** Être capable d'accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition

VOLUME HORAIRE DE LA FORMATION

Au total, 66 heures de formation réparties ainsi :

- ⇒ **24 Heures** en centre de formation
- ⇒ **34 Heures** en club
- ⇒ **8 Heures** de Travail personnel individuel

Règlement général de l'AC :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/2565.pdf>

AC 2018-2019 avec l'ERFAN

Organisation et inscription :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/2566.pdf>

LES FORMATIONS FÉDÉRALES :

LE BREVET FÉDÉRAL 1

Le titulaire du "Brevet Fédéral 1er degré, BF1" intervient au sein d'un club de la Fédération Française de Natation sur tous les publics et encadre des personnes en vue de l'acquisition du Sauv'nage

LES MISSIONS DU BF1

- ⇒ **Conduire** des activités vers l'obtention du Sauv'nage dans le cadre de son projet pédagogique et du développement du club
- ⇒ **Participer** au fonctionnement du club
- ⇒ **Assurer** la sécurité des pratiquants de son groupe

LES CONDITIONS D'ACCÈS

Pour accéder à la formation BF1 il faut :

- ⇒ Être âgé de 15 ans au minimum
- ⇒ Être licencié dans un club de la FFN
- ⇒ Être titulaire du diplôme ENF Sauv'nage
- ⇒ Être titulaire du PSC1 (Diplôme de Prévention et Secours Civiques)

LES FORMATIONS FÉDÉRALES :

LE BREVET FÉDÉRAL 1

LE CONTENU DE LA FORMATION

La formation BF1 est composée de **4 UC** à savoir :

- ⇒ **UC1** Être capable de participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial
- ⇒ **UC2** Être capable d'encadrer les activités en vue de l'acquisition de l'ENF1 Sauv'nage en mobilisant les connaissances spécifiques et dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- ⇒ **UC3** Être capable de maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités
- ⇒ **UC4** Être capable d'accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition sans nuitée

VOLUME HORAIRE DE LA FORMATION

Au total, 129 heures de formation réparties ainsi :

- ⇒ **80 Heures** en centre de formation
- ⇒ **35 Heures** en club
- ⇒ **10 Heures** de Travail personnel individuel
- ⇒ **4 Heures** d'accompagnement en déplacement

LES FORMATIONS FÉDÉRALES :

LE BREVET FÉDÉRAL 1

Règlement général du BF1 :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/2568.pdf>

BF1 2018-2019 AVEC LES CD78 ET CD93

Organisation :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/2569.pdf>

Dossier d'inscription :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/2895.pdf>

Procédure et dossier de demande d'équivalence du BF1 :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/2570.pdf>

Procédure et dossier de demande de VAE du BF1 (partie 1) :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/2572.pdf>

Dossier de demande de VAE du BF1 (partie 2) :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/2573.pdf>

LES FORMATIONS FÉDÉRALES :

LE BREVET FÉDÉRAL 2

Le titulaire du Brevet fédéral 2ème degré, BF2 intervient au sein d'un club de la Fédération Française de Natation, sur tous les publics et encadre des personnes en vue de l'acquisition du Pass'sports de l'eau et de du Pass'compétition de la spécialité choisie

LES MISSIONS DU BF2

- ⇒ **Concevoir** un projet d'animation dans le cadre des apprentissages pluridisciplinaires
- ⇒ **Concevoir** un projet d'animation en vue de l'acquisition des différentes nages, des virages et des départs
- ⇒ **Concevoir** un projet d'animation dans le cadre du programme d'initiation de la spécialité choisie
- ⇒ **Conduire** des activités d'initiation, d'apprentissage sportif vers l'acquisition du Pass'sports de l'eau
- ⇒ **Conduire** des activités d'initiation, d'apprentissage sportif vers l'acquisition des différentes nages, des virages et des départs
- ⇒ **Conduire** des activités d'initiation, d'apprentissage sportif vers l'acquisition du Pass'compétition
- ⇒ **Participer** au fonctionnement du club

LES FORMATIONS FÉDÉRALES :

LE BREVET FÉDÉRAL 2

LES CONDITIONS D'ACCÈS

Pour accéder à la formation BF2 il faut :

- ⇒ Avoir 16 ans minimum et être licencié à la FFN
- ⇒ Être titulaire à minima du PSC1 et du Sauv'nage
- ⇒ Satisfaire à un test de sécurité sur une distance de 50mètres
- ⇒ Être titulaire du Brevet Fédéral 1er Degré

LE CONTENU DE LA FORMATION

La formation BF2 est composée de **4 UC** à savoir :

- ⇒ **UC1** Être capable de participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial
- ⇒ **UC2** Être capable d'encadrer les activités en vue de l'acquisition de l'ENF2 Pass'sports de l'eau, de l'acquisition des différentes nages, des départs et des virages et de l'acquisition de l'ENF3 Pass'compétition d'une discipline, en mobilisant les connaissances spécifiques et dans une démarche d'éducation et de citoyenneté
- ⇒ **UC3** Être capable de maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités
- ⇒ **UC4** Être capable d'accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition avec nuitées

LES FORMATIONS FÉDÉRALES :

LE BREVET FÉDÉRAL 2

VOLUME HORAIRE DE LA FORMATION

Au total, 228 heures de formation réparties ainsi :

- ⇒ **134 Heures** en centre de formation
- ⇒ **60 Heures** en club
- ⇒ **26 Heures** de Travail personnel individuel
- ⇒ **8 Heures** d'accompagnement en déplacement

Règlement général du BF2 :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/2574.pdf>

BF2 2018-2019 AVEC LE CD 75

Organisation :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/4691.pdf>

Dossier d'inscription :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/4699.pdf>

Procédure et dossier de demande d'équivalence du BF2 :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/2570.pdf>

Procédure et dossier de demande de VAE du BF2 (partie 1) :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/2577.pdf>

Dossier de demande de VAE du BF2 (partie 2) :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/2578.pdf>

TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE :

LE MONITEUR SPORTIF DE NATATION

- ⇒ Le MSN c'est une certification professionnelle créée par la Fédération Française de Natation
- ⇒ Le MSN permet d'être embauché et rémunéré par un club de la FFN en toute légalité
- ⇒ Le MSN encadre l'École de Natation Française de son club, et entraîne tous les groupes jusqu'au niveau régional tout en assurant la sécurité des pratiquants
- ⇒ Le MSN bénéficie de passerelles vers les diplômes fédéraux et/ou d'État jeunesse et sport

VOLUME HORAIRE DE LA FORMATION

La formation MSN se déroule en plusieurs parties, avec une approche théorique en centre et une approche pratique en club, se décomposant ainsi :

- ⇒ **264 heures** pédagogiques en centre avec les formateurs
- ⇒ **200 heures** d'alternance au sein d'un club disposant de groupes allant de l'École de Natation Française à une pratique compétitive de niveau régional minimum
- ⇒ **12 heures** d'accompagnement en déplacement

TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE :

LE MONITEUR SPORTIF DE NATATION

LES CONDITIONS D'ACCES

Pour accéder à la formation MSN il faut :

- ⇒ Avoir 17 ans minimum et être licencié à la FFN,
- ⇒ Être titulaire du titre d'évaluateur ou d'assistant évaluateur ENF 3 dans l'option choisie pour la formation,
- ⇒ Être titulaire au minimum du Diplôme de Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSE1), à jour de sa formation continue,
- ⇒ Être titulaire du test de l'ENF1 Sauv'nage ou satisfaire au test d'entrée en formation,
- ⇒ Satisfaire à un test de sécurité, sur une distance de 50 mètres ou être titulaire du BNSSA à jour de sa vérification de maintien des acquis,
- ⇒ **Avoir réalisé une performance** (voir page suivante) permettant de justifier d'une pratique de **niveau régional** dans la discipline choisie pour la formation **ou être titulaire du Brevet Fédéral 1er Degré (BF1)** de la FFN à jour de la formation continue,
- ⇒ Il existe des passerelles pour les titulaires de brevets fédéraux et/ou brevets professionnels souhaitant accéder à la formation.

TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE :

LE MONITEUR SPORTIF DE NATATION

LES CRITÈRES DE PERFORMANCE REQUIS

- ⇒ **EN NATATION COURSE/EAU LIBRE** : Remplir les critères de sélection de la grille de performance de niveau régional, soit sur une compétition officielle FFN, soit le jour des tests de sélection du MSN

DAMES	ÉPREUVE	MESSIEURS
32.00	50 NL	28.00
1:09.50	100 NL	1:01.50
2:31.50	200 NL	2:16.50
5:17.00	400 NL	4:50.00
10:53.00	800 NL	10:03.50
20:58.50	1500 NL	19:08.50
37:00	50 Dos	32.50
1:19.00	100 Dos	1:10.00

DAMES	ÉPREUVE	MESSIEURS
2:49.50	200 Dos	2:33.00
40.50	50 Brasse	35.50
1:28.50	100 Brasse	1:18.00
3:09.50	200 Brasse	2:48.50
34.00	50 Pap	30.50
1:16.50	100 Pap	1:08.00
2:48.50	200 Pap	2:31.00
2:53.00	200 4Nages	2:34.50
6:05.00	400 4Nages	5:29.00

- ⇒ **EN WATER-POLO** : Avoir participé à un championnat de France jeune (U15, U17), N3, N2 ou N1 en ayant participé à 8 matchs minimum au cours de la saison
- ⇒ **EN NATATION ARTISTIQUE** : Avoir participé aux championnats régionaux au minimum.
- ⇒ **EN PLONGEON** : Avoir participé à un championnat régional de plongeon (présence de 2 clubs minimum). Avoir réalisé à ce championnat une série de plongeurs à partir d'un tremplin de 1mètre et/ou 3mètres et/ou d'une plateforme de 5mètres, 7,5mètres, 10mètres, composée de figures exécutées dans au moins 3 sens de rotation différents.

TITRE A FINALITÉ PROFESSIONNELLE : LE MONITEUR SPORTIF DE NATATION

DISPENSES

- ⇒ Les titulaires du BF2 FFN à jour de la formation continue sont dispensés des UC1 et UC3 du MSN.
- ⇒ Les titulaires du BPJEPS AAN peuvent prétendre à la dispense des UC1, UC3 et UC4 du MSN.

MSN 2018-2019 AVEC L'ERFAN

Organisation et inscription :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/4685.pdf>

Dossier d'inscription informatique obligatoire :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/4475.zip>

Dossier de demande de VAE ou d'équivalence du MSN :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/4475.zip>

Dossier de demande d'équivalence BF3 pour les titulaires du MSN :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/2583.pdf>

JEUNESSE ET SPORT :

L'UC4 DU BPJEPS AAN

LES MISSIONS DU BPJEPS AAN

Les modes d'intervention que le titulaire du BPJEPS AAN développe en autonomie s'inscrivent dans le domaine des activités aquatiques et de la natation, dans une logique de travail individuelle et/ou collective pour :

- ⇒ **Concevoir** un projet pédagogique ;
- ⇒ **Conduire** des actions d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires et d'enseignements des nages codifiées;
- ⇒ **Organiser** la sécurité des activités aquatiques;
- ⇒ **Assurer** la sécurité d'un lieu de pratique;
- ⇒ **Assurer** la sécurité des pratiquants dont il a la charge;
- ⇒ **Assurer** la sécurité d'un lieu de pratique dans le domaine de l'hygiène de l'air et de l'eau;
- ⇒ **Gérer** un poste de secours;
- ⇒ **Participer** au fonctionnement de la structure;

JEUNESSE ET SPORT :

L'UC4 DU BPJEPS AAN

LES CONDITIONS D'ACCES

- ⇒ Être licencié dans un club FFN
- ⇒ Être titulaire du BF2 FFN à jour de sa révision
- ⇒ Être titulaire du PSE1 à jour de sa révision
- ⇒ Être titulaire du BNSSA à jour de sa révision
- ⇒ Être titulaire d'un « Pass'compétition »

LE CONTENU DE L'UC4 PROPOSÉE PAR L'ERFAN IDF

- ⇒ **UC4 :** Mobiliser les techniques des activités aquatiques et de la natation pour mettre en œuvre une séance, cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champs des activités aquatiques et de la natation.

UC4 du BPJEPS AAN 2018-2019 AVEC L'ERFAN

Dossier d'inscription :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5043.pdf>

LES FORMATIONS CONTINUES

Pour la saison 2018/2019 l'ERFAN Ile de France proposera des formations continues pour les éducateurs et les entraîneurs.

Ces formations serviront à valider la partie pédagogique dans le cadre de la réactualisation des brevets fédéraux.

Formation continue des entraîneurs le mardi 4 décembre 2018 sur le thème « Développer une bonne relation avec les athlètes » .

Information et inscription :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5105.pdf>

Formation continue des entraîneurs le mardi 15 janvier 2019 sur le thème « Organiser la formation du nageur » .

Information et inscription :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5151.pdf>

LES FORMATIONS DES DIRIGEANTS

Pour la saison 2018/2019 l'ERFAN Ile de France proposera de nouveau des formations pour les dirigeants des clubs franciliens FFN.

Les thématiques sont en cours d'étude afin de répondre aux besoins des dirigeants.

Plus d'information à venir.

LES FORMATIONS ENF1, ENF2 ET ENF3

- ⇒ Le but de la formation des Évaluateurs ENF est de présenter le dispositif, la philosophie et d'établir une cohérence entre les acteurs de toutes les fédérations.
- ⇒ L'évaluation de « L'ENF1 - Sauv'nage » et de « L'ENF2 - Pass'sports de l'eau » est réservée aux « éducateurs » et aux « enseignants ».
- ⇒ Le test « ENF3 Pass'compétition » concerne l'entrée en compétition avec notamment ses aspects règlementaires. Les officiels intègrent le dispositif comme « évaluateur ». A ce niveau ce sont les compétences et l'aptitude à observer dans un cadre défini qui sont sollicitées.
- ⇒ Pour obtenir leur qualification, les Évaluateurs ENF et les Assistants Évaluateurs ENF ont obligatoirement suivi les formations correspondantes. Les candidats doivent être licenciés à la FFN ou à une des Fédérations du CIAA (Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques) .

CONDITIONS RÉGLEMENTAIRES

- ⇒ Les sessions de formations ENF1, ENF2, ENF3 font l'objet de formations distinctes
- ⇒ Hormis les officiels, les candidats aux qualifications ENF2 et ENF3 doivent posséder la qualification sous-jacente et avoir participé à deux sessions de passage de tests ENF au moins pour postuler
- ⇒ Les officiels évaluateurs ENF3 ne peuvent évaluer que l'ENF3 - Pass'compétition de la discipline concernée par leur certification ENF3

LES FORMATIONS ENF1, ENF2 ET ENF3

LA FORMATION

⇒ Le profil des candidats :

- **Assistants Évaluateurs** : Toute personne licenciée à la FFN, âgée d'au moins 14 ans, sans qualification minimum requise
- **Évaluateurs ENF1 et ENF2** : Les licenciés, majeurs, titulaires d'un diplôme fédéral FFN correspondant (BF1 pour l'ENF1, BF2 pour l'ENF2) ou titulaires d'un diplôme professionnel délivré par l'État.
- **Évaluateurs ENF3** : Les licenciés, majeurs, titulaires du Brevet Fédéral 3 ou titulaires d'un diplôme professionnel délivré par l'État.

Les officiels A de natation course pour l'ENF3 NC ; Les officiels A water-polo pour l'ENF3 WP ; Les officiels D de natation synchronisée pour l'ENF3 NA ; Les officiels pour les autres disciplines

⇒ La durée de la formation :

Les formations se déroulent en 3 heures d'enseignement maximum par niveau

⇒ Le contenu de la formation :

- Présentation générale de l'École de Natation Française : concept, philosophie, démarche
- Étude des tests et des grilles d'évaluation
- Modalités d'organisation d'une session de passage de tests
- Modalités administratives
- Présentation des supports pédagogiques

Planning des formations ENF

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5055.pdf>

LA FORMATION DES OFFICIELS

L'ERFAN IDF ASSURE LA FORMATION DES OFFICIELS :

⇒ En natation artistique :

- Les Jeunes officiels ; Les officiels D, C et B

⇒ En natation course :

- Les officiels A et B (organisés par les Comités Départementaux)

⇒ En water-polo :

- Les officiels A et B

LES FORMATIONS DE SECOURISME

L'ERFAN IDF ASSURE EN PARTENARIAT AVEC LA FFSS :

⇒ Formation initiale PSE1 + BNSSA

• Missions

Prévenir les usagers des risques de la baignade par une information explicite, et des conditions météorologiques permettant ou non la baignade. **Surveiller** la zone de baignade, en observant particulièrement les comportements des individus, et en essayant d'anticiper les dérives afin d'intervenir au plus vite. **Intervenir** rapidement et efficacement dans les cas de noyade, sans mettre en danger sa vie ni celle des autres.

• Public concerné

Toutes les personnes, âgées d'au moins 17 ans, licenciées FFN, se destinant à la surveillance d'une baignade

• Programme

THÉORIE ET RÉGLEMENTATION : Surveillance et responsabilités, les lieux de surveillance, la réglementation nautique, la prévention des noyades, l'organisation des secours, le vent et la mer.

TECHNIQUES DE SAUVETAGE AQUATIQUE : Approche du noyé, prise de la victime au fond de l'eau, remontée à la surface, maintien de la victime, remorquage, sortie de l'eau, parades aux prises du noyé.

LES FORMATIONS DE SECOURISME

PREMIERS SECOURS EN EQUIPE NIVEAU 1 : La formation PSE1 est incluse dans la formation initiale du BNSSA. Durée : 35h

- **Examen du BNSSA**

Epreuve N°1 : parcours de sauvetage aquatique en continu de 100 mètres en moins de 2 min 40.

Epreuve N°2 : 250m de sauvetage avec palmes, masque et tuba en moins de 4 min 20.

Epreuve N°3 : secours à une personne en milieu aquatique.

Epreuve N°4 : Questionnaire à choix multiple d'une durée maximale de 45 minutes.

BNSSA 2018-2019 AVEC L'ERFAN

2ème semaine des vacances de la toussaint

2ème semaine des vacances de printemps

Dossier d'inscription pour la session d'octobre 2018:

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5101.pdf>

LES FORMATIONS DE SECOURISME

⇒ Formation initiale PSC1 + PSS1

- PSC1—Prévention et Secours Civiques de niveau 1

Objectif : **Initier aux gestes qui sauvent**

- PSS1—Prévention et Secours du Sport de niveau 1

Objectifs : **Former aux principaux accidents de la vie sportive**, apprendre les gestes de premiers secours, la traumatologie, la prise en charge adaptée de l'accident du sport.

Dossier d'inscription pour la formation du 10 février 2019:

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5125.pdf>

⇒ Formation continue PSE1

- PSE1—Premiers Secours en Equipe de niveau 1

Objectif : **Acquérir les compétences de secouriste** seul ou au côté d'un équipier secouriste, avec ou sans matériel de premiers secours.

Dossier d'inscription pour la formation du samedi 5 janvier 2019:

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5109.pdf>

PROGRAMME DE L'ERFAN

ILE DE FRANCE

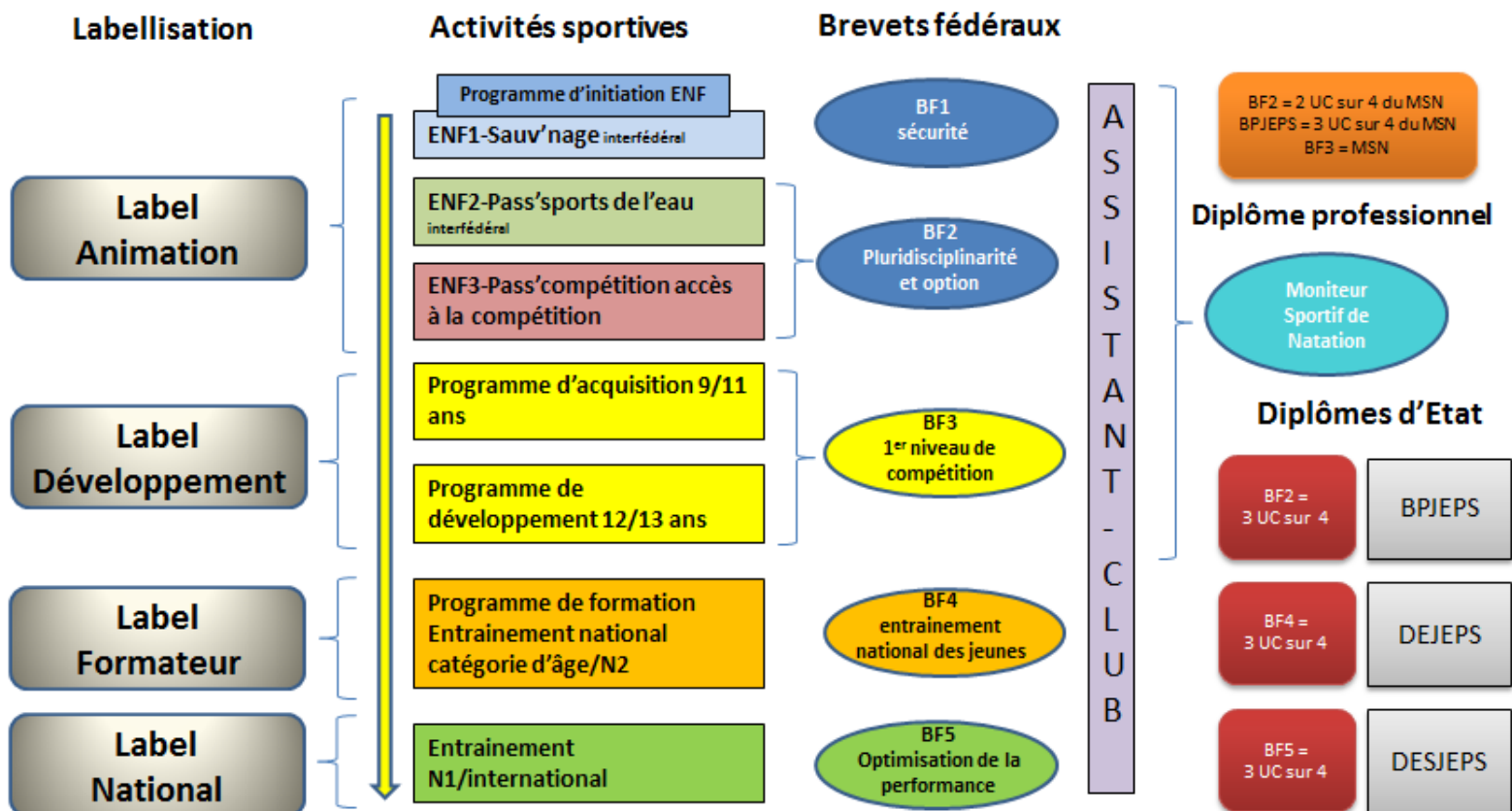
INTITULE DE LA FORMATION	TARIFS POUR LE STAGIAIRE	
	Tarif standard	Tarif majoré Dans un club non 100% li- cence en 2017/2018
Formation de l' UC4 du BPJEPS AAN avec l'ERFAN pour les titulaires du BF2+BNSSA+pass'compétition	1500 € + 70 €	
Formation BNSSA+PSE1 avec l'ERFAN	590 €	
Formation BNSSA+PSE1 avec l'ERFAN	590 €	
Formation PSC1+PSS1 avec l'ERFAN (Prévention et Secours Civique Niveau 1 + Prévention et Secours du Sport de Niveau 1)	70 €	
Formation continue PSE1 avec l'ERFAN	100 €	
Formation Assistant Club avec les CD en fonction des demandes	350 €	400 €
Formation BF1 avec le CD93	780 € + 20 €	900 € + 20 €
Formation BF1 avec le CD78	780 € + 20 €	900 € + 20 €
Formation BF2 pluridisciplinaire (option NC, NA, WP, PL) avec le CD75	1780 € + 20 €	2030 € + 20 €
Formation BF2 pluridisciplinaire (option NC, NA, WP, PL) avec le CD78	1780 € + 20 €	2030 € + 20 €
Formation MSN pluridisciplinaire (option NC, NA, WP, PL) avec l'ERFAN	2380 € + 20 € 2680 € + 20 € avec OPCA	2780 € + 20 € 3080 € + 20 € avec OPCA
Formation MSN pluridisciplinaire (option NC, NA, WP, PL) avec le CD91	2380 € + 20 € 2680 € + 20 € avec OPCA	2780 € + 20 € 3080 € + 20 € avec OPCA
Formation Continue AC, BF1, BF2, BF3, BF4 et BF5	45 €	100 €
Formation ENF1, ENF2 et ENF3 Nat. Course	0 €	10 €
Formation ENF3 Nat. Art., ENF3 WP, ENF3 EL et ENF3 Plong.	0 €	10 €
Formation continue des éducateurs et entraîneurs	Selon le format des formations	
Formation des officiels	Selon les disciplines	

Programme complet détaillé :

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/2880.pdf>

ORGANISATION DE LA FILIERE FEDERALE ET D'ETAT

Organisation de la filière fédérale et d'Etat



CONTACT DE L'ERFAN
ILE DE FRANCE

ERFAN Ile de France

163 Bld Mortier 75020 PARIS

01-40-31-19-29/52

Courriel : erfan@lif-natation.fr

